

Numéro 14
Avril 2018

Tout bouge

Le Président de la République poursuit sa stratégie du choc enchaînant les agressions contre les conquêtes sociales à un rythme effréné. Il s'agit purement et simplement de la volonté gouvernementale de détruire une société pour le plus grand profit du grand patronat et des marchés financiers.

Patronat et gouvernement tentent de dresser la population contre les grèves dans la fonction publique, les actifs contre les retraités, les Français contre les émigrés.

Mais la riposte s'organise. Le 15 mars a été une réussite, le mouvement des cheminots s'annonce puissant et inscrit dans la durée, la CGT appelle à manifester le 19 avril. Dans le même temps la confiance dans le chef de l'État s'effrite à la vue des dégâts que sa politique occasionne dans la vie de tout un chacun. Les ravages causés par les ordonnances dans la protection sociale et la sécurité de l'emploi exaspèrent de plus en plus la masse des travailleurs et des privés d'emploi. Les attaques répétées contre le pouvoir d'achat des retraités finissent par faire réagir ceux-là même qui avaient voté Macron puis LRM.

C'est dans ce contexte de luttes que s'est tenue notre Commission exécutive de mars. En préparant le prochain Comité général qui se tiendra à Montreuil les 30 et 31 mai, nous nous sommes donné les outils nécessaires à une riposte puissante digne de ce que fut la colère ouvrière de mai 1968.

Michel Diamantis, Secrétaire général

Au sommaire :

Editorial : tout bouge	page 1
Commission exécutive	page 2
Rapport des commissions	page 3
Augmentation de la CSG	page 5
L'immigration	page 6
Sortir des contraintes	page 7
Le congrès vu par le 44	page 8



Journal réalisé par la commission publication de l'UFR CBA : Claude GUERINEAU (animateur), Robert BRUN, Pierre LE PAGE, Gérard MORLIER.

Directeur de la publication :
Michel DIAMANTIS

UFR CBA Case 413 - 263 rue de Paris,
93100 MONTREUIL

Commission Exécutive du 15 mars 2018

Actualité sociale

Jean-Claude Guérineau, bureau de l'UFRBCA

Un rapide aperçu sur l'actualité sociale de mars 2018

S'il nous fallait caractériser par un nom l'époque dans laquelle nous évoluons, c'est sûrement celle de la vitesse, de la rapidité. Vitesse de l'évolution des sciences et de la technologie, des changements de mode de production. Vitesse : de l'évolution du mode de vie, de notre façon de consommer, de commercer et surtout vitesse dans les domaines de la communication et de l'information.

Modernisme pour certains, perte d'identité pour d'autres !

Il en est de même en politique, les institutions de la 5^{ème} république le permettent, l'adaptation à chaque nouveau président à s'y fondre est sidérante. La concomitance avec les élections législatives délivre au locataire de l'Élysée un pouvoir sans réserve.

Un constat s'impose, depuis 1789 notre république s'est transformée en « monarchie républicaine ». Un autre élément le confirme, la noblesse, à l'époque représentait 10 % de la population et possédait 50 % des richesses. En 2018 10 % des plus riches en détiennent 52 %. Visiblement la nuit du 4 août 89 n'a pas eu ses effets escomptés.

La particularité de Macron c'est qu'il est passé de suite à la vitesse supérieure. Au nom de l'urgence impérative à « moderniser la France ». En bon libéral, il lui faut gouverner

le pays, sans contraintes, sans débats démocratiques, en utilisant les ordonnances et en limitant, au possible, la contestation.

Ni de droite ni de gauche, mais un bon représentant de la finance et du patronat, c'est-à-dire véritablement à droite !

Pour les salariés, les retraités, les chômeurs les temps sont durs, d'autant qu'à gauche les choses ne semblent pas s'arranger. Il s'en dégage, inquiétudes, dégoût, rejet. Le fatalisme,

l'individualisme est de mise et comme seul horizon, les faits divers, les

Un constat s'impose, depuis 1789 notre république s'est transformée en « monarchie républicaine ».

émissions people et le foot. Ils sont loin de prendre conscience de la notion de partage des richesses dont ils sont pourtant les créateurs et de penser qu'il existe d'autres formes d'existences répondant aux besoins du plus grand nombre.

Vivre une vie et une fin de vie harmonieuse est largement réalisable au sein de la 5^{ème} puissance mondiale !

La facture de notre superman de président commence à être salée ! La loi travail 2, la suppression de pages entières du Code du travail, la réduction des IRP, la réforme des prud'hommes, sont un

gage, pour lui, de réussite économique et la solution à nos problèmes d'emploi ! Et pour accompagner le tout, les aides, « indispensables », aux entreprises : après le CISE, de

nouveaux allègements de cotisations sociales, etc.

Un patronat aux anges et qui en redemande !

Le résultat : une bourse qui a retrouvé son niveau d'avant la crise de 2008, et un transfert de la poche des salariés européens vers celles des actionnaires de 1 764 €, en 2017 €, soit 200 milliards de dividendes versés. (Selon la confédération européenne des syndicats).

Voilà démontré ce que veut dire « le coût du capital » !

Ce patronat qui se sent pousser des ailes et la possibilité de s'octroyer des droits. La répression syndicale est devenue pratique courante, plus particulièrement envers la CGT, et chose nouvelle, l'interdiction à notre fédération d'accéder aux négociations du bâtiment.

Notre premier de cordée ne s'arrête pas là, il lui faut libérer la France de toutes contraintes, de tout monopole d'État et répondre aux impératifs de Bruxelles, réduire la dette. Et cela au

nom de la concurrence libre, mais surtout, faussée. Il est urgent de privatiser :

Ni de droite ni de gauche, mais un bon représentant de la finance et du patronat, c'est-à-dire véritablement à droite !

la santé, les transports, la fonction publique, l'aéroport de Paris, la Française des jeux... Mais aussi de réformer : l'assurance chômage, l'hôpital, l'école, la formation professionnelle, la constitution,

de réduire les droits des émigrés, Pendant ce déferlement de réformes, les délocalisations se poursuivent, les entreprises ferment ou réduisent leur personnel (Carrefour, Ford, Airbus...)

Commission Exécutive du 15 mars 2018

Actualité sociale

Suite...

sans une remarque du palais. Il oublie au passage que l'histoire ne s'écrit pas par avance ! (une pensée a mai 1968).

Les luttes commencent à s'organiser, sur les salaires, la loi travail... Les métallos allemands ont montré la voie (+4.3 de salaire, 28 heures à ceux qui le souhaitent). Aujourd'hui 9 organisations de retraités appellent à manifester, contre l'augmentation de la CSG à + 1.7 % mais aussi pour vivre une retraite dans la dignité. Il faut y ajouter les personnels des EHPAD et le 22 mars les cheminots et d'autres, sans oublier la journée de la femme le 8 mars dernier. Dans un avenir proche s'annoncent de nouvelles formes : sur les retraites, les plans régionaux de santé, etc. La société de demain (à deux vitesses) est « en marche » !

Le pouvoir d'achat des Français est en baisse de -0.9 % et celui de la consommation des ménages de -0.4 %. Il est vrai que depuis le 1er janvier les augmentations tout azimut pleuvent : la CSG +25 % ; le gaz +7 % ; le forfait hospitalier +15 % ; les mutuelles +5 % ; les assurances de 3 à 5 % ; les timbres + 10 % ; le tabac + 10 % ; le fioul domestique + 36 % ; les carburants +12 % ; les péages routiers + 1.3 % ; les contrôles techniques + 23 % ; les cartes grises +15 %. Il faut y ajouter les frais bancaires, les PV de stationnement, etc. Dans le même temps le SMIG a augmenté de + 1.2 %. Confirmation si besoin est que la crise pèse

sur la majorité de la population, alors qu'il existe près de 9 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. De l'autre côté de la barrière, les entreprises du CAC 40, elles, ont engrangé 75 milliards d'euros de profits en 2017.

Une société pour les riches, oui tout à fait !

Au-delà de nos inquiétudes en France, nous nous devons de jeter un regard sur la situation internationale. Les ravages de la mondialisation asservissent les peuples, sans qu'ils bénéficient de la théorie du ruissellement. Pour mémoire, 50.1 % des richesses produites mondialement ne profitent qu'aux 1 % des plus riches. Ces politiques conduites avec des gouvernements libéraux, produisent des réactions de replis sur soi, de rejet et l'exclusion des autres. Nous risquons de voir ressurgir les démons du passé !

Le nationalisme, l'indépendantisme, sont à l'ordre du jour dans bon nombre de pays, en Allemagne, en Autriche, Hongrie, en Pologne, jusqu'en Inde et dernièrement en Italie et pour partie en Espagne. Sans oublier notre pays, la Corse et sous un ripolinage on nous resserre les mêmes arguments xénophobes.

Le comportement du président des États Unis pose interrogation ! Il propose d'armer les professeurs des écoles, il attise les rapports avec l'Iran et la Corée du Nord, il néglige la protection des Kurdes et Syriens, il détériore les rapports entre Palestiniens et Israéliens et récemment il souhaite

augmenter les taxes douanières. L'ombre de la guerre planerait-elle sur nos têtes, dans ce monde sens dessus dessous ?

Une dernière information, accompagnée cette fois-ci, d'une petite note d'optimisme.

Nous commémorons cette année le bi centenaire de la naissance de Karl Marx. A la surprise générale celle-ci rencontre un vif succès et intérêt. Sa pensée constitue pour nous militants CGT une partie de notre ADN. Un bref rappel s'impose. Marx a constaté que la « suraccumulation du capital » amenait à ce qu'il a nommé la « baisse tendancielle du taux de profit » ce qui conduit les capitalistes, pour améliorer leurs résultats et après avoir réduit leurs coûts de production (pression sur les salaires, délocalisation, réduction de personnel) à n'avoir comme autre solution que de se porter, aujourd'hui, sur les marchés financiers spéculatifs, générateurs de crise ! Sa Capacité à muter, sous d'autres formes (capital travail par exemple) le rend toujours menaçant.

Ce système aura-t-il une fin ?

Il convient de le proclamer haut et fort, ce mode de production est à dépasser. Il est impératif et nécessaire d'en créer un autre, où l'humain et l'écologie seront placés au centre de nos préoccupations !

Veillons, nous retraités, à entretenir cette pensée, plus que jamais d'actualité, et à la transmettre aux jeunes générations. (Et vive l'utopie !)

J-C GUERINEAU, bureau de l'UFR, syndicat SPIE Reims

Commission Exécutive du 15 mars 2018

Rapport des commissions

Commission publication

Jean-Claude GUERINEAU

Constat

Manque de responsabilité de certains secrétaires de séances.

Décisions

- Validation : en l'état du RCB N° 86 (Congrès). Sont extraits les statuts et ajoutée la présence du représentant de l'UCR.
- La commission propose la sortie de 3 numéros de RCB pour l'année 2108, principalement liée aux délais de réalisation (2 mois et demi-minimum).
- Confirmation de la continuité de la ligne éditoriale en y ajoutant une partie « pratique ».
- Le calendrier de réunions Les modalités de fonctionnement suivantes :
 1. La commission examine un projet d'articles pour le futur RCB qu'elle propose à la CE suivante, avec la désignation des rédacteurs, internes ou externes.
 2. La réception des articles de RAB est opérée par G. Morlier.
- Pour l'actu N° 14 (après la CE du 15 mars) il a été décidé, hormis les textes du rapporteur et des secrétaires de séance ainsi que les votes, d'y adjoindre les articles suivants :
 - Sur la CSG, M. Moreuille
 - L'émigration, J. LOP
 - Débat d'idées, Guérineau
- Questionnaire sur les publications, G. Morlier.

Divers

Alimentation des liens informatiques, à rediscuter avec les « spécialistes ».

Sur proposition de R. Brun, nous avons vu avec la FD pour une possibilité de participation au Salon du livre. G. Morlier et P. Le PAGE ont assuré la tenue du stand de l'IHS fédéral durant les deux jours du salon.

Prochaine réunion

Elle se déroulera le 17 Mai à Montreuil, en plus des échanges par mail.

Ordre du jour : en premier lieu, l'organisation de la prise de notes du CG du 30 et 31 mai.

Commission ORGA-renforcement.

Pascal LEBLEU

La commission ORGA-renforcement s'est réunie le 25 janvier 2018 où la décision avait été prise de convier les référents le 22 février 2018

à Montreuil pour mettre en place leur feuille de route.

Hélas, ce fut un échec.

Un seul référent a répondu présent à notre réunion. Nous aurions préféré étudier le cahier Orga retraités

2018 et la feuille de route du référent collégalement

mais les circonstances l'ont décidé autrement. Il nous paraît urgent de savoir si la très faible participation à notre réunion est liée aux choix de la date ou à un désintérêt.

Depuis plusieurs années, la commission ORGA-renforcement a essayé de mettre en place différentes actions sans grand succès. Nous devons être

plus persévérants dans nos projets et avancer pas à pas pour obtenir des résultats.

La situation est préoccupante. On constate sur le terrain que nos effectifs vieillissent, des sections s'affaiblissent et certaines risquent de disparaître faute de relève. La désignation des référents est l'élément phare de notre commission et nous devons impérativement la réussir. Elle nous permettra d'avoir une vision claire de nos effectifs et de l'efficacité de notre travail. Leur mise en place dans les régions est indispensable pour répertorier nos adhérents, aider à la mise en place de sections retraitées dans les syndicats actifs, faciliter la communication entre les sections pro et multi pro, concrétiser la continuité syndicale et communiquer sur les actions de notre CE notamment sur le suivi médical et les publications réalisées. Nous ne changerons pas d'objectif et nous prendrons le temps qu'il faut pour le réaliser afin de présenter un bilan positif au prochain congrès. Toute la commission exécutive doit se mobiliser derrière la commission ORGA-renforcement et les référents pour engager une nouvelle dynamique de syndicalisation.

La désignation des référents est l'élément phare de notre commission et nous devons impérativement la réussir.

Interventions

Jean-Paul Sandelion

Des trésoriers malgré les formations ont des difficultés à utiliser le COGITIEL. Si on ne pratique pas souvent on oublie rapidement.

Dans chaque commune existent des

Rapport des commissions (fin)

Augmentation de la CSG

clubs du 3^{ème} âge souvent « dirigés » par des personnes loin des préoccupations syndicales mais qui subissent comme nous les difficultés de la retraite (montant, CSG, soins médicaux et autres). Pourquoi ne pas envisager une « adresse, lettre ou déclaration » de nos préoccupations communes qui pourrait être reprise par nos sections locales.

Commission santé

Le renforcement du SMPP doit permettre au travailleur de prendre sa santé en main.

Sur les chantiers, personne n'est à l'abri des risques dangereux qui peuvent survenir à tout moment. C'est pourquoi la CGT revendique une visite obligatoire annuelle de médecine du travail. Nous revendiquons une visite obligatoire en fin de carrière.

La reconnaissance de la pénibilité au travail sur une carrière longue

La commission préconise un classeur permettant à chacun de classer des fiches de travaux pénibles avec expositions (lieu, produit, climat).

Gérard GARNON

Débat général

Gérard Morlier se réjouit que le rapporteur ait fait référence à l'influence de Marx dans la pensée économique de la CGT. Cette pensée ne lui semble plus assez enseignée dans nos formations.

Momo. Pour lui il faudrait engager des formations syndicales sur l'analyse des promesses faites par les politiques libérales.

Marcel. La Bourgeoisie prétend vouloir faire le bonheur des pauvres - les

retraités constituent une cible privilégiée - Il remarque une augmentation des adhésions à la CGT et un mouvement social qui se structure sans la CFDT.

Joseph avant il n'y avait pas de charge pour les retraités - Comment ce fait-il qu'on en soit là ? L'électoratisme a contribué à ce qu'on en soit là. Les retraités ne sont plus productifs alors, pour les capitalistes, il faut les faire disparaître.

Jean-Claude note un écho favorable à notre présence sur les marchés - Cependant les gens n'ont plus de référence. Pourquoi en est-on là ? Il note un recul évident dans l'analyse de classe. Les comportements des générations futures sont la question. Il faut remettre à jour nos logiciens.

Gérard Garnon sur la situation des EHPAD note la présence de risques réels pour les pensionnaires dans le cas de l'action des personnels.

Michel sur les thèses de Friot sur le droit au salaire universel, souligne que le débat est ouvert. Les conditions de soins dans les EHPAD créent une maltraitance institutionnelle en contraignant le personnel à laver les résidents à la cadence démente de 3 minutes 30 par personne.

Jean-Claude Saillard pas de perspectives politiques et rassembler les syndicats paraît difficile. L'augmentation de la CSG est égale à 7 stères de bois en moins pour son foyer. Les difficultés rencontrées par les salariés, le sont aussi par les agriculteurs.

Vincent sur les effets du paiement des soins médicaux à l'acte.

Gérard Garnon souligne que les suicides des soignants révèlent l'ampleur de leur souffrance au travail.

La CSG au 1er janvier 2018

Petit lexique pour les retraités

Macron avait annoncé sa volonté d'augmenter de 1,7 point le taux de la CSG pour les actifs et les retraités soumis à la CSG au taux de 6,6 % afin de compenser une baisse de 3,1 % des cotisations assurance maladie et chômage pour les actifs.

Élu président, il a confirmé, dès le premier trimestre, cette mise en œuvre.

Avant tout, pour bien comprendre ce dont il s'agit, il est plus que nécessaire de rappeler les notions de revenu brut, revenu imposable, revenu fiscal de référence (RFR), revenu disponible.

Le revenu brut est le montant total des pensions versées par les organismes de retraite (nous faisons abstraction d'autres revenus, type revenus foncier).

Le revenu imposable est égal au revenu brut diminué de la CSG déductible (en totalité pour ceux qui acquittent la CSG au taux de 3,8 % et de 4,2 % pour ceux qui l'acquittent à 6,6 %). Pour ceux ne payant pas de CSG, le revenu brut est égal au revenu imposable.

Revenu fiscal de référence (RFR) est calculé à partir du revenu imposable, déduction faite d'un abattement de 10 % (avec un minimum de 379 € et d'un maximum de 3 715 €) et, éventuellement, d'un abattement pour les plus de 65 ans ayant des revenus modestes (nés avant le 1er janvier 1951 pour le calcul du RFR de l'année 2016). C'est ce RFR qui va déterminer le taux de la CSG, le paiement, ou non, de la CRDS (à 0.5 %). Le RFR va

Augmentation de la CSG (Michel MOREUIL, CE UFR)

Un seul type d'immigration ? (Joseph LOP, CE UFR)

aussi avoir des conséquences éventuelles sur les impôts locaux (exonération ou abattement) et/ou sur les droits sociaux (aide des CCAS, tarifs des transports locaux, etc.). Il est à noter que grâce à nos différentes actions pour les personnes bénéficiant d'une exonération d'impôts locaux jusqu'en 2014, devenues imposables du fait de la suppression de la demi-part (personnes seules ayant élevé au moins un enfant). Cette exonération a été maintenue en 2015 et 2016. Pour les prochaines années, le RFR utilisé pour les abattements aux exonérations d'impôts locaux sera calculé sur une part et demie. C'est le RFR de l'année 2016 au titre des revenus 2015 qui sert pour déterminer le taux de CSG applicable en 2017.

Le revenu disponible est égal au revenu brut moins l'ensemble des prélèvements sociaux : CSG déductible et non déductible, CRDS et CASA (selon le RFR de chacun ou du couple). C'est ce revenu qui est viré sur les comptes bancaires

Dans certains cas, une cotisation maladie (pour les régimes particuliers), ainsi que la cotisation mutuelle viennent aussi en déduction avant le virement bancaire. Pour avoir une appréciation un plus exacte du reste à vivre, il faudrait aussi déduire les impôts sur le revenu et locaux.

C'est le reste à vivre qui permet de payer l'ensemble des dépenses courantes : énergie, alimentation, dépenses de santé, transports, dépenses de loisirs lorsque cela est possible, etc.

- **CASA** : contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie
- **RDS** : contribution pour le remboursement de la dette sociale

Faites vos comptes : CSG au 1er janvier 2018

Source : UFR - Vie Nouvelle Finances n° 21 - novembre 2017

Le gouvernement a pris la décision d'augmentation au 1er janvier de 1,7 point le montant de la CSG pour les retraités acquittant le taux fort (soit une augmentation de 26 %). La circulaire 2017-34 du 20 octobre 2017 de la CNAV, revalorise les montants du revenu fiscal de référence déclenchant les seuils d'assujettissement et d'exonération. Nous, les retraités serons dans la situation suivante en 2018

- **Seront exonérés** de CSG, de CRDS et de CASA, les retraités ayant au titre de 2016 un revenu de référence (RFR) inférieur ou égal à 11 018 € pour une part, 13 960 € pour 1,5 part et de 16 902 € pour 2 parts.
- **Seront assujettis au taux de 8.3% de CSG**, 0.5 % de CRDS et 0,3 % de CASA ceux dont le RFR est supérieur ou égal à 14 404 € pour une part, 18 250 € pour 1,5 part et 22 096 € pour deux parts.
- **Seront assujettis au taux réduit de CSG de 3,8 %** et 0.5 % de la CRDS, les retraités ayant un RFR compris entre les seuils d'exonération et d'assujettissement au taux fort. Ces RFR correspondent aux revenus imposables page 7.

Un seul type d'immigration ?

1/ l'immigration pour des raisons politiques

Voyons l'immigration politique. En 1939 la guerre d'Espagne s'achève entraînant l'évasion des Espagnols républicains vers la France, fuyant le fascisme de Franco soutenu par les

Allemands d'Hitler et l'Italie mussolinienne. Ils sont passés des camps d'internement français aux camps de concentration allemands. Beaucoup sont morts. Certains ont pu partir en Amérique du Sud et d'autres sont restés en France. Ils ont été répartis dans toute la France dans l'agriculture sans être payés pendant 2 ans environ. Après 1945, ils ont eu la possibilité de devenir Français.

l'Algérie a été aussi le point de départ d'une immigration politique puisque l'Algérie était française. Actuellement cette immigration est économique. Il y a aussi eu une immigration politique depuis les pays de l'Est mais dont il y aurait beaucoup à dire.

2/ l'immigration économique

On arrive en 2018.

Pourquoi cette déferlante migratoire qui est politique que provoquent les intérêts de l'impérialisme français et autres et non le peuple français? Qu'avons-nous fait et que faisons-nous en Afrique, en Libye, en Irak et en Syrie ?

Nous sommes riches, pourquoi sommes-nous en train d'appauvrir l'Afrique ? Nous leur prenons toutes leurs richesses. De toute façon la guerre est devenue l'économie la plus rentable. Aucun dirigeant ne peut ni ne veut arrêter la guerre. Elle est fondamentalement nécessaire pour l'impérialisme.

Nous bombardons la Libye, l'Irak et la Syrie. Nous faisons fuir tous ces êtres humains qui sont en désarroi.

Oui, nous pouvons arrêter toute cette immigration si nous changeons notre système politique, faute de quoi, les guerres vont s'amplifier et nous aussi deviendrons des immigrants.

Ouvrir le débat : sortir des contraintes du capital

JC GUERINEAU- Syndicat SPIE Reims

	Revenu imposable 2016	Exonération	Taux réduit	Taux fort
1 part (-de 65 ans)	Inf. ou égal à 12 242 €	X		
	Entre 12 243 et 16 003 €		X	
	Sup. ou égal à 16 004 €			X
1 part (+ de 65 ans) (3)	Inf. ou égal à 14 856 €	X		
	Entre 14 857 et 17 310 €		X	
	Sup. ou égal à 17 311 €			X
1,5 part (- de 65 ans) (1)	Inf. ou égal à 15 511 €	X		
	Entre 15 512 € et 20 277 €		X	
	Sup. ou égal à 20 278 €			X
1,5 part (+ de 65 ans) (1 et 3)	Inf. ou égal à 16 818 €	X		
	Entre 16 819 et 21 583 €		X	
	Sup. ou égal à 21 584 €			X
2 parts (- de 65 ans) (3)	Inf. ou égal à 18 780 €	X		
	Entre 18 781 et 24 550 €		X	
	Sup. ou égal à 24 551 €			X
2 parts (+ de 65 ans) (3)	Inf. ou égal à 21 393 €	X		
	Entre 21 394 et 26 400 €		X	
	Sup. ou égal à 26 401 €			X
2 parts (1 + de 65 ans et 1- de 65 ans) (3)	Inf. ou égal à 20 087 €	X		
	Entre 20 088 et 25 857 €		X	
	Sup. ou égal à 25 858 €			X

1. Ont droit à 1,5 part les personnes vivant seules ayant élevé seule un enfant au moins 5 ans ainsi que les anciens combattants de plus de 75 ans.
2. Si la majoration est adoptée par le Parlement.
3. Abattement pour les plus de 65 ans ayant des revenus modestes

Décisions de la commission exécutive

1. Le Comité général se débutera le 30 mai à 13h30
2. L'accueil se fera dès 11h le 30 mai.
3. L'UFR accueillera la table ronde organisée ar l'IHS CBA sur le thème du « mai 68 des treavailleurs » le 31 à partir de 8h30.
4. Fin des travaux le 31 mai 16h

Une réflexion se doit d'avoir des prolongements !

Considérant que tout est marchandise, le capitalisme a réussi en partie à faire croire au plus grand nombre que la seule voie possible pour une société moderne est le libéralisme. Ce royaume du crédit et de la carte bleue est présenté comme seul horizon, créant ainsi une forme de renoncement à la lutte.

Dans un premier temps cette bataille idéologique, menée par la bourgeoisie depuis 1968 a consisté à effacer dans notre conscience collective toutes les conquêtes du monde ouvrier de 1946, la sécu, les statuts des entreprises fraîchement nationalisées, les allocations familiales...

Cette formidable réflexion a abouti à la mise en place d'un « salaire socialisé » hors du travail « dit productif », alimenté par les cotisations des salariés eux-mêmes. Une façon de rémunérer la santé, la mère au foyer... Mais tout doit rentrer dans le giron de la création de la plus-value du capital.

La seconde offensive a pour objectif de briser l'unité sociale et économique des salariés. Toujours la valorisation du capital et la récupération par les grandes firmes privées de cette part du gâteau, avec comme arme principale, mettre en opposition les différentes catégories de producteurs entre elles : les jeunes contre les seniors, les fonctionnaires contre le privé, les cadres contre les ouvriers, dans le cadre de la financiarisation mondiale de l'économie. Résultats : baisse des salaires et pen-

De retour chez eux, les délégués du 44 ont rapporté

sions, des prestations sociales, des droits en général... Le tout avec la complicité des forces et des gouvernements réformistes avec comme corollaire les médias. Nous observons ce basculement d'une société solidaire, à celle d'une jungle où le chacun pour soi, selon ces moyens, est la règle.

Réfléchir à un mode de développement humain, basé sur d'autres valeurs de production, sorties des contraintes du capital, un « salaire socialisé total »

Le mouvement syndical de ces dernières années a adopté une attitude globalement défensive, face aux réformes proposées, certainement aussi emporté par l'ambiance régnante. Sommes-nous résignés, fatalistes, certainement pas, nos statuts, nos congrès le confirment.

Au-delà de la protestation, bien sûr nécessaire, ne devrions-nous pas réfléchir, proposer, comme l'on fait nos anciens à la Libération, à un mode de développement humain nouveau, basé sur d'autres valeurs de production, sortie des contraintes du capital ; un « salaire socialisé total » par exemple ? Que l'on pourra appréhender comme un balbutiement d'un socialisme nouveau !

Il s'agit d'une idée qui se répand, la saisir me paraît opportun. Question qui appelle des réponses. C'est à vous d'y contribuer !

JC GUERINEAU - Syndicat SPIE Reims

Le 6^{ème} congrès UFRCSA

Il s'est déroulé à Hyères du 16 au 20 octobre 2017. La délégation des retraité(e)s 44 était en force : 12 participant(e)s.

Le congrès a commencé par une minute de silence, suite à la commémoration du drame survenu le 16 Octobre 1979, 38 ans jour pour jour, où 9 salariés perdirent la vie sur un chantier à Nice. Commémoration particulière, en pleine remise en cause du code du travail par les lois Macron. Celles-ci vont supprimer les prérogatives actuelles des CHSCT durement conquises, soit en les incorporant dans une institution représentative unique, soit en les réduisant à de simples commissions du CE.

Une nouvelle direction a été élu, renouvelée au tiers et rajeunie. Trois camarades du 44 ont été élus à la Commission Exécutive : Bruno Gourdon, Georges Mosset et Daniel Pouleau.

Pendant 4 jours, 70 camarades ont partagé, débattu, réfléchi et pris des décisions. Une feuille de route à été votée à l'unanimité par le congrès :

- Adhésion à « vie nouvelle », à LSR, IHS (Institut d'histoire sociale de la Fédér)
- Carte du travailleur en retraite, mise à jour du cogitiel, référent par territoire
- Intervention auprès des administrateurs pour obtenir une mutuelle retraités pour les syndiqués de la construction
- Maintien d'une page Facebook retraité, contacter les futurs retraités pour la création de sections syndicales, etc.

Engagement et mobilisation !!

Vivement la retraite ! On entend ça partout sur les chantiers et dans les bureaux, comme si les problèmes s'arrêtaient à la retraite ... Malheureusement ce n'est pas le cas ! Non seulement, nous avons les retraites les plus basses dans nos professions mais en plus, on sanctionne les retraités par des cotisations type CSG et décote des retraites de 9% à partir de 2019.

On entend aussi sur les barrages lors de manifestations « vous avez raison mais je ne peux pas faire grève parce que je ne serai pas payé »... Encore une fausse idée qui perdure : comme si les grévistes étaient payés!

Les travailleurs qui sont en grève dans les entreprises ne sont JAMAIS payés. Les seuls manifestants qui sont rémunérés sont les retraités et les demandeurs d'emploi. Il est vrai que s'ils étaient tous dans la rue, le rapport de

force serait multiplié. C'est toujours les mêmes militants que l'on voit dans l'action quand ils sont actifs et après qu'ils soient demandeurs d'emploi ou retraités.

En 1940 sous l'occupation nazie, il n'y avait que 240 000 résistants pour 40

millions d'habitants (nombre qui a été multiplié à la libération par les résistants de la dernière heure). Le ratio de la résistance syndicale à l'heure actuelle contre le système capitaliste doit être le même, avec la CGT en franc-tireur. Ne recommençons pas les erreurs du passé, ne soyons pas des résistants de la dernière heure mais des combattants toujours et encore contre les lois Macron.

**ACTIFS !
RETRAITES !
DEMANDEURS
D'EMPLOI !
TOUS ENSEMBLE
DANS L'ACTION !**

